



Le SE-UNSA 22 vous informe

5 octobre : Audience avec l'IENA, Madame Le Brozec

Ce mardi 11 janvier, nous avons eu une audience en distanciel avec Mme l'IENA, dans le cadre du dialogue social en vigueur dans notre département qui nous permet d'avoir un rendez-vous par trimestre afin de faire le point sur la situation dans notre département.

Au passage, nous vous invitons à signer la pétition UNSA – Éducation « Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant-es du personnel » en cliquant ci-dessous.

Nous étions au rendez-vous.



Et maintenant... Reconnu-es et respecté-es ?

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu complet de cette audience (un peu plus d'une heure) et l'intégralité des questions ou problèmes que nous avons soulevés ainsi que les réponses de l'administration. L'administration était représentée par Mme Le Brozec, IENA et Mme Garreau, chef de la DIV1D22 ; Robin Maillot et Nadine Guédé représentaient le SE-Unsa 22.

Bien évidemment nous avons longuement abordé la situation actuelle et le contexte plus que tendu qui explique que le mouvement de grève du 13 janvier sera très suivi. Nous avons aussi soulevé les nombreuses problématiques actuelles et concrètes quant au contexte sanitaire, les futures instances et d'autres sujets.

Contexte actuel, état psychologique des collègues et appel à la grève

SE-Unsa 22 : Une fois n'est pas coutume, nous allons commencer cet entretien avec la casquette de l'UNSA Éducation et parler d'une catégorie de personnels totalement oubliée par notre ministre, et pourtant... Les secrétaires de circonscription. Elles ont vécu la ou les pire(s) journée(s) de leur carrière, il faut absolument avoir une attention particulière et bienveillante sur leur situation !

Avant de vous lire la réaction du SE-UNSA ce matin, nous tenions à vous indiquer qu'actuellement nos collègues sont en colère et fatigués : il y a une exaspération et un épuisement jamais atteints et une déconnexion ahurissante de nos gouvernants. Ceci est encore renforcé par le discours de M.Castex au journal télévisé de France 2 et c'est tout cela que nous dénonçons ! Cela a été perçu comme une

véritable provocation qui a mis les collègues en porte-à-faux (le soir même, des collègues ont reçu des messages de parents : « J'ai vu à la télé que... »).

Est-ce que la loi de transformation de la Fonction publique ne se résumerait pas à : « On annonce à la télé et vous vous « démerdez pour mettre en place » ? » Désolé du terme mais je n'en vois toujours pas d'autres. Je parle au nom des enseignants mais aussi de toutes les catégories de personnels de l'Éducation qui subissent ce management écoeurant et qui n'existe nulle part ailleurs. Dans quel métier apprend-on à la télé ce que l'on va faire le lendemain, et ce, plusieurs fois par semaine ?

Autre remarque : alors que le passe vaccinal va s'appliquer en urgence, que nombre de personnes ont l'obligation de travailler en télétravail (dont les agents administratifs de l'Éducation nationale), nos collègues sont en classe avec des protocoles qui interrogent fortement !

Je tenais aussi à vous alerter, toujours et encore, sur la situation des collègues directeurs qui depuis deux ans subissent cette gestion chaotique. Rappelons qu'ils devraient avoir le droit à la déconnexion mais c'est, dans les faits, impossible. Ils tiennent mais jusqu'à quand ? On peut parler de maltraitance institutionnelle de la part de notre ministre.

Je vais maintenant vous lire la réaction du SE-UNSA à la suite de l'intervention du Premier Ministre, la veille lors du JT de France 2 : elle résume beaucoup de choses.

Si techniquement et sur le papier, les mesures semblent simplifier le quotidien des familles et réduire les files d'attente en laboratoires et pharmacies, elles ne répondent en rien à l'exaspération et la colère de la profession sur la méthode de la gestion de crise depuis des mois. Alors qu'une des raisons majeures de la colère est la succession effrénée de modifications des règles découvertes dans les médias, le Premier ministre répond par de nouvelles annonces au JT de 20h.

Par ailleurs aucune attente réelle des personnels n'a fait l'objet de mesures : livraison rapide de masques chirurgicaux, suppression du cumul présentiel/distanciel, recrutement de personnels en nombre, suppression du caractère obligatoire des évaluations de mi-CP, priorisation de l'accueil de leurs enfants, équipement en masques FFP2 pour les personnels qui le souhaitent, ...

Et comme tout nouveau revirement de situation, un lot de questions suit : quel délai de mise en œuvre de ce nouveau schéma de dépistage ? Quels élèves concernés (1^{er} et 2^d degré) ? Quel modèle d'attestation unique ?

Il faudra à nouveau attendre une mise à jour de la FAQ pour espérer des réponses.

Pour le SE-Unsa, une question de fond se pose : le gouvernement vise-t-il la lutte contre l'épidémie ou la gestion de la diffusion du virus pour une immunité collective ? Les personnels ont besoin de comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Ils ont le droit d'être protégés et d'exercer dans des conditions de travail respectueuses.

Si l'objectif de l'exécutif était de rassurer et faire retomber la colère, force est de constater qu'il la fait grimper toujours plus. Le SE-Unsa confirme son appel à la grève de jeudi 13 janvier.

Selon nos informations, la mobilisation est forte, pouvez-vous nous donner le pourcentage de déclarations d'intention de grève ?

IENA : Nous sommes en situation de crise, l'information passe directement jusqu'à l'interlocuteur. Le Premier Ministre a communiqué du fait de la propagation du virus. Une fiche opérationnelle sera communiquée aux personnels dans la journée. Mais je ne minimise pas ce qui se passe dans les écoles. Dès aujourd'hui, si un élève est cas contact, il reste en classe jusqu'au soir.

A signaler que notre hiérarchie est soumise au même régime que nous, elle apprend tout par les médias et doit ensuite faire appliquer... Le SNIA-IPR UNSA Éducation (IA et IPR), le SI-EN-UNSA Éducation

(IEN) et le SNPDEN UNSA Éducation (chefs d'établissement appellent aussi à la grève pour le 13 janvier...

IENA : Nous n'avons pas encore les données sur les déclarations d'intention, nous les communiquerons. En ce qui concerne les secrétaires de circonscription, nous avons une attention particulière et nous pouvons vous annoncer que des renforts administratifs vont être recrutés afin de les épauler dans cette gestion de crise.

Cette info confirme ce qui nous avait été indiqué en CHSCTA le jeudi 6 janvier.

État sanitaire dans les écoles et établissements et protocoles

SE-Unsa 22 : Nous tenions à vous indiquer que les divers protocoles reposent sur des prérequis qui ne sont pas applicables dans nos établissements :

- Le remplacement des collègues absents (*nous avons déposé une alerte sociale dès décembre et alerté à de nombreuses reprises notre ministre qui est resté sourd à toutes nos alertes et qui semble découvrir l'ampleur du problème et décliner très tardivement des recrutements de contractuels voire de retraités...*).

Qu'en est-il dans notre département ? Ces nouveaux recrutements sont-ils pris dans le budget de rentrée ou y-a-t-il eu abondement de budget ? Qui sont les nouveaux contractuels ? Y a-t-il des retraités recrutés (cela nous paraîtrait surprenant du fait du conteste sanitaire mais bon...) ? Quelles sont les durées de recrutement ? Quel sont les critères de recrutement, y a-t-il des prérequis ?

IENA : Nous avons eu des moyens supplémentaires nous permettant de recruter une dizaine de contractuels, 3 ont déjà été recrutés. Nous avons une autre réunion demain pour continuer les recrutements. Nous recrutons, en relation avec l'INSPE, les étudiants en Master, qui sont nos profils privilégiés. Nous adaptons les durées de contrat en fonction des demandes : certains contractuels veulent du temps avant le concours. Mais nous faisons aussi appel à Pôle Emploi. Nous avons eu deux retraités qui sont venus aux infos, l'un avait dépassé la limite d'âge (67 ans). *Comme quoi nous nous sommes trompés, mais bon 2 volontaires, cela fait peu et cela ne nous étonne pas.*

IENA : Nous avons constitué des binômes de remplaçants, sur 5 secteurs du département, (ce sont des Titulaires Départementaux volontaires). Ils prendront en charge, en distanciel, les élèves des classes fermées afin de maintenir le lien (et axeront leur travail sur le français et les maths).

SE-UNSA 22 : Les capteurs et l'aération des salles sont mises en avant par notre Ministre. C'est bien et fort utile mais il y en a très peu (parfois un seul capteur par école ou par collège, voire pas du tout) et il est utile de rappeler que dans certaines situations les salles de classe ne peuvent s'aérer puisqu'on ne peut pas toujours ouvrir les fenêtres... Le sujet a déjà été évoqué en CHSCTA et dans les instances départementales, y-a-il une incitation financière pour que les collectivités investissent dans ces capteurs indispensables actuellement ?

IENA : Oui, un courrier leur a été transmis en ce sens et dès décembre.

SE-UNSA 22 : Le tout dernier protocole en date s'appuie sur des autotests à disposition des familles, nous tenions à vous signaler qu'il n'y en avait actuellement pas dans les pharmacies... Enfin, il convient quand même de préciser que le tout dernier protocole « Castex » s'appuie sur des attestations sur l'honneur des parents indiquant que leur enfant est négatif. Certains d'entre eux joueront le jeu mais pas tous. Nos collègues sont régulièrement confrontés à des enfants qui arrivent à l'école avec de la fièvre, malades, vomissant... donc cela aura aussi lieu dans ce contexte sanitaire et cela peut interroger sur la

protection des personnels et des autres élèves. Il est utile de rappeler que certains d'entre eux sont face à des élèves sans masque et que pour les autres leur employeur a eu l'immense bonté de leur fournir des masques en tissu lavables 50 fois (et qu'il faut laver dans des conditions précises). Dans les faits, nos collègues financent leurs propres masques. Nous venons de rencontrer des personnels territoriaux du département et il leur est fourni des masques chirurgicaux. Dans certaines communes les agents ont tous des masques FFP2 fournis...

SE-UNSA 22 : nous tenions aussi à revenir sur l'hygiène et le protocole dans les écoles, les règles de non-brassage. Les mairies, collectivités territoriales ne suivent pas toujours ces règles, les contaminations se font beaucoup sur les temps de midi (que dire des repas en collèges et lycées ???!!) et sur les temps de garderie... Le ménage n'est pas fait comme cela devrait être et cela peut créer des conflits entre directeurs et élus lorsque nos collègues le font légitimement remarquer... Sans parler du gel qui n'est pas mis à disposition des collègues par l'Éducation nationale, pas plus qu'il ne l'est par les collectivités.

IENA : Des rappels fréquents sont faits par le préfet et en cas de problème il faut contacter son IEN.

SE-UNSA 22 : Concernant la piscine et les sorties, il est toujours surprenant de voir des différences entre le 1er et le 2nd degré : comment la piscine peut-elle être dangereuse pour les 1er Degré, donc interdite, et ne pas l'être pour le 2nd Degré, donc à discrétion de... De qui d'ailleurs ? Professeur d'EPS, chef d'établissement, piscine ? Comment peut-on encore mettre ce genre de choix, de prise de responsabilité, sur les directeurs et chefs d'établissement ? Qu'en est-il pour les sorties ?

IENA : Les sorties ne sont pas interdites mais déconseillées, a fortiori s'il y a des nuitées, ce qui paraît logique au vu du contexte sanitaire actuel. Je fais confiance aux personnes qui ont pris la décision de différenciation pour la piscine, ils y ont réfléchi.

SE-UNSA 22 : Nous supposons qu'il n'y pas de changement pour les jours de carence et les personnels vulnérables ?

IENA : Il n'y a effectivement aucun changement.

SE-UNSA 22 : Le contexte sanitaire ne doit pas faire oublier le reste. Les situations difficiles s'empilent, le nombre de fiches CHS aussi, bien que... nombre de collègues, entre autres directeurs, seraient bien légitimes d'en écrire... mais n'ont pas le temps, l'énergie de se lancer dans ce travail supplémentaire. Trois domaines ont attiré notre attention : harcèlement moral de la part d'élus, enfants qui ont des troubles du comportement et des alertes de directeurs sur leur épuisement. Il faut en tenir compte, soutenir les collègues qui sont pris à partie par leurs élus. Il est important de prendre en compte ces fiches et d'y apporter une réponse.

IENA : Nous avons la même vigilance avec le nouveau Secrétaire Général (M. Nicolazic) que nous avons avec le précédent (M. Malenfant). M. Révolte est aussi en vigilance. Nous faisons un point ensemble 2 fois par semaine.

Ce mercredi un calendrier vient de nous être transmis avec notamment une date pour un Groupe de Travail des fiches CHSCT.

Instances

Carte scolaire :

SE-UNSA 22 : Le timing avec la crise sanitaire est très très mal perçu. Les collègues ne voient pas comment on pourrait leur imposer des fermetures qui impacteraient encore leurs conditions de travail

déjà bien détériorées depuis 2 ans. Cette carte scolaire, au vu des jours de classe manqués par nombre d'élèves depuis 2 ans, doit être bienveillante car depuis le début de la pandémie les enfants fragiles ont encore plus de difficultés, leur nombre augmente, les problèmes de comportement aussi. Il est primordial de remettre des psychologues et maitres E et G en nombre suffisant pour aider ces enfants fortement impactés.

Avez-vous déjà une idée de l'ampleur de cette carte scolaire dans notre département ? Y aura-t-il des modifications concernant le nombre de remplaçants, les postes RASED, Enseignants Référents ?

IENA : La Carte scolaire aura bien lieu avec des fermetures et des ouvertures. Le dédoublement des classes continuera en Éducation Prioritaire.

SE-UNSA 22 : Nous le regrettons vivement... Et nous vous rappelons qu'en ce qui concerne l'inclusion, elle est d'autant plus facile que les effectifs par classe sont moindres. Ne pas fermer des classes dans des écoles où il y a de l'inclusion à mettre en place serait logique si, comme notre Ministre le dit, c'est une réelle priorité. L'inclusion nécessite des moyens !

Avancement / Promotions

SE-UNSA 22 : Avez-vous des chiffres concernant les passages HC ? CI. Exc ? Hors échelle ? A quelle date ce dossier sera-t-il traité ?

DIV1D 22 : Les boost de carrière vont être vus en février/mars. Concernant la HC, CI Exc et HE il nous faut attendre les directives nationales puis rectorales, cela devrait pouvoir être traité en mai/juin pour des passages en septembre.

Mouvement :

SE-UNSA 22 : Connaissez-vous les dates de la phase mouvement dans le 22 ? Y-aura-t-il des changements par rapport aux années précédentes ?

DIV1D 22 : Le calendrier devrait être similaire. Nous étudions la circulaire départementale et la modifierons sur des points précis en fonction des problèmes que nous avons pu rencontrer l'an dernier ou les années précédentes. Ce sera donc à la marge et facilitant. Les entretiens pour les postes à profils ou sur entretien auront lieu de façon décrochée, comme l'an dernier. Il y aura des changements pour la saisie des vœux (en lien avec une évolution de l'application).

Autres sujets

SE-UNSA 22 : La deuxième phase des évaluations CP est là. Nous redemandons à ce que ce ne soit pas obligatoire, surtout au vu des états de présence des élèves en classe actuellement. Nous réitérons aussi notre demande de compensation temps pour nos collègues de CP.

IENA : Les évaluations continuent, elles sont importantes. On n'évalue que les élèves présents. Quant à la compensation, elle est valable pour l'ensemble des évaluations.

Il est inutile de vous préciser que nous ne sommes pas d'accord...

SE-UNSA 22 : Des collègues nous ont interrogés quant à l'indemnité pour l'accueil des enfants de soignants en 2021. A-t-elle été versée ? Quand le sera-t-elle ?

DIVD22 : Cela sera versé sur le salaire du mois de janvier.